

## Cedrela

Cèdre acajou, Acajou amer, acajou rouge, acajou femelle, cèdre des barbares

<b>Nom scientifique</b>	Cedrela odorata
<b>Synonymes</b>	Cedrela glaziovii, Cedrela mexicana
<b>Famille</b>	Meliaceae



## DESCRIPTION

Photos : © Forest & Kim Starr (hear.org) - © Royal Botanic Gardens (refloresta-bahia.org) - © Jim Conrad (backyardnature.net)

**Allure générale** Arbre pouvant atteindre 30 m de haut, à allure droite, sans contreforts.

**Feuilles** Regroupées vers l'extrémité des branches, alternes, composées paripennées à 5-15 paires de folioles, longues de 15-50 cm, à limbe ovale à elliptique de 7-15 × 3-5 cm à base tronquée asymétrique et à apex acuminé, à marges entières ou faiblement dentées.

**Fleurs** Groupées en thyrses plus courtes que les feuilles et insérées à l'extrémité des rameaux. Fleurs 5-mères, blanc crème, de petite taille.

**Fruits** Capsules ligneuses, déhiscentes par 5 valves, oblongues à ellipsoïdes, d'environ 1,5-4 cm de long, pendantes, à lenticelles brunes.

**Graines** Longues de 2-3 cm, brun pâle, ailées à leur extrémité.

**Caractéristiques** Arbre puissant, à rameaux lenticellés, à feuilles alternes groupées à l'extrémité des branches, pétiolées, composées paripennées à 5-15 paires de folioles, à thyrses terminales à capsules déhiscentes renfermant des graines ailées



## ÉCOLOGIE

**Mode de reproduction**

Sexué et végétatif (rejets de souche).

**Mode de dissémination**

Graines dispersées par le vent (anémochorie).

**Conditions de développement**

Colonise les lieux perturbés sur sol bien drainé ; tolère une longue saison sèche ; ne prospère pas dans les zones où les précipitations > 3000 mm ou sur sol aoraé d'eau.

## DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

Source : Mascarine Catediana

**Aire d'origine** Amérique tropicale

## ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

**Réunion** Espèce introduite en 1991 et encore peu présente à La Réunion. Des plantations ont été réalisées à petite échelle entre 1991 et 2000 dans le cadre d'essais sylvicoles à Basse Vallée, à Cilaos et à la Crête J. Payet où l'espèce s'est naturalisée. Compte tenu de sa capacité de dispersion sur de longues distances et son potentiel invasif ailleurs dans le monde, elle doit être surveillée, voire éradiquée.

**Monde** Espèce introduite et cultivée dans de nombreuses régions tropicales où elle est parfois naturalisée : Afrique tropicale (Côte d'Ivoire, Ghana, Ouganda, Tanzanie, Afrique du Sud, Madagascar), aux Etats-Unis, dans des îles du Pacifique (Samoa, Micronésie, Fidji, Hawaï'i, N-Calédonie, Tonga), en Australie et aux Galápagos.

Elle est signalée envahissante à Hawaï'i, en Nouvelle-Calédonie, aux Galápagos et Afrique du

## IMPACTS

Faible impact environnemental sur les milieux naturels et semi-naturels de La Réunion sachant que l'espèce est naturalisée autour des zones de plantation mais pas encore envahissante.

## USAGES



Bois recherché pour la construction et la fabrication d'objets. Déchets du bois utilisés comme combustible et pour produire de charbon. Arbre d'ornement (ombrage). Ecorce aux propriétés médicinales. Mellifère.

## RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette espèce fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques potentiellement envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM.

Une station à Basse Vallée a fait l'objet d'actions de lutte par l'ONF qui ont conduit à son éradication.